



Pourquoi avoir une rencontre Info-Séparation?

Janvier 2023

Pour plusieurs, le temps des fêtes est une occasion de réjouissance qui permet de terminer l'année entouré de la famille et d'amis. Pour d'autres, l'arrivée d'une nouvelle année peut aussi mettre en lumière différentes problématiques familiales ou conjugales. Malheureusement, ces problématiques peuvent mettre en péril la vie de couple. Si tel est votre cas, peut-être que vous avez des questionnements sur vos droits et vos obligations advenant une séparation. Sachez que nous sommes là pour vous.

Par le biais de notre service Info-Séparation, nous vous offrons un service d'accompagnement gratuit et confidentiel, qui vous permet d'obtenir de l'information juridique vulgarisée sur les questions qui vous préoccupent.

Mais dans une séparation, tout ne se limite pas qu'aux questions juridiques ! C'est pourquoi nous sommes également formés pour vous présenter les différentes options possibles, ainsi que pour vous guider et vous orienter à travers les différentes étapes d'une séparation.

Nous pouvons également vous aider à identifier vos besoins, ce qui vous permettra de prendre vous-même des décisions éclairées sur l'avenir de votre situation familiale.

De plus, nous avons différents outils, trucs et astuces pour vous aider à maintenir une communication claire, efficace et respectueuse avec votre ex-partenaire. Comme le dit le dicton, c'est en se parlant qu'on se comprend !

Finalement, en fonction de vos besoins, nous pourrions vous aider à vous préparer à une rencontre de médiation, qui est une option simple et efficace pour trouver des solutions personnalisées.

Sur une note plus personnelle, j'aimerais commencer l'année 2023 en vous livrant un message d'espoir. Je sais que certains d'entre vous doivent vivre avec des situations difficiles. Pour ma part, j'aime dire que chaque problème a sa solution. Et si un problème semble être une montagne insurmontable, il faut y aller une étape à la fois. À ma façon, et bien humblement, j'espère pouvoir vous aider à franchir et vous accompagner à travers ces différentes étapes. Donc si vous avez besoin, n'hésitez pas à nous appeler. 418 412-7722.



Me Marc-André Gagnon
Agent à l'information juridique